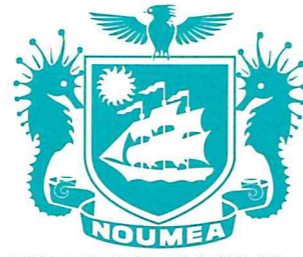


VLE/CS  
Départ : 3046



VILLE DE NOUMEA

Mis en ligne le :

30. AVR. 2024

**ARRETE N° 2024/ 526 -DE****MODIFIANT L'ARRETE N° 2023/239-DE DU 27 FEVRIER 2023 FIXANT LES TARIFS DES DROITS D'ENTREES ET DE LOCATIONS DES STRUCTURES CULTURELLES, SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES MUNICIPALES**

Le Maire de la Ville de NOUMEA,

Vu la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie et notamment ses articles L. 122-20 et L. 122-21,

Vu la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2020/995 du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoir au Maire de certaines attributions du conseil municipal,

Vu l'arrêté n° 2023/239-DE du 27 février 2023 fixant les tarifs des droits d'entrées et de locations des structures culturelles, socio-culturelles et sportives municipales,

Vu l'arrêté n° 2023/969-DE du 23 août 2023 modifiant l'arrêté n° 2023/239-DE du 27 février 2023 fixant les tarifs des droits d'entrées et de locations des structures culturelles, socio-culturelles et sportives municipales,

Vu l'arrêté n° 2023/1255-DE du 25 septembre 2023 modifiant l'arrêté n° 2023/239-DE du 27 février 2023 fixant les tarifs des droits d'entrées et de locations des structures culturelles, socio-culturelles et sportives municipales,

Considérant les modifications à apporter aux tarifs d'utilisation des installations sportives municipales,

**ARRÊTE :****ARTICLE 1er :**

Les tableaux fixant les tarifs d'utilisation des installations sportives municipales joints à l'arrêté n° 2023/239-DE du 27 février 2023 sont remplacés par les tableaux ci-annexés.

**ARTICLE 2 :**

Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024,

**ARTICLE 3 :**

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.



Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «télérecours citoyens» accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 4 :**

Le présent arrêté sera enregistré, transmis au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publié par voie électronique.

NOUMEA, le 30 AVR. 2024

Le Maire,

DESTINATAIRES :

Subdivision Administrative Sud	1
D.F.	1
TPS	1
D.C.P.R.	1
D.V.C.E.S.	1
D.J.C.A.	1
MISE EN LIGNE	1

  
Sonia LAGARDE





## ANNEXE

## TARIFS DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES

## Dispositions générales s'appliquant à l'ensemble des Installations Sportives Municipales (ISM)

Catégories de bénéficiaires		ISM gérées en régie	ISM confiées en gestion*
Clubs et associations sportives domiciliés sur Nouméa depuis au moins 1 an (à l'exception des comités provinciaux et ligues) catégorie de plus de 18 ans (hors piscines municipales et hippodrome)			
Clubs et associations sportives domiciliés sur Nouméa depuis au moins 5 ans, suite à un changement de domiciliation du siège social, hors nouvelles associations catégorie de moins de 18 ans (hors piscines municipales et hippodrome)		Gratuit	Payant
Catégories de moins de 18 ans encadrées par les comités provinciaux et ligues sportives			
Directions et services de la ville de Nouméa, sous validation hiérarchique préalable (ordres de mission avec listing du personnel / courriel), sous réserve de disponibilité de lignes d'eau pour l'utilisation de piscines municipales (hors vague statique du CAN)		Gratuit	Gratuit
Amicale de la ville de Nouméa (hors piscines municipales)		Gratuit	Payant
Scolaires primaires ville de Nouméa		Gratuit	Gratuit
Centres aérés agréés (hors piscines municipales)		Gratuit	Gratuit
Créneaux "Jeunes de quartiers"		Gratuit	Gratuit
Centre Territorial d'Entraînement (CTE), classes aménagées		Gratuit	Gratuit
Personnes handicapées (sur présentation de la carte)		Gratuit	Gratuit
Créneaux dédiés aux patients des centres hospitaliers de Nouvelle-Calédonie (thérapies ou programmes de réhabilitation)			
Utilisation des installations sportives pour des manifestations ayant pour but de reverser l'ensemble de leurs bénéfices à des associations luttant contre des maladies graves ou pour la protection de la planète		Gratuit	Gratuit
Utilisation des installations sportives dans le cadre de l'organisation de formations, de concours de la fonction publique, de formations et d'examens scolaires de l'Éducation Nationale (hors piscines municipales)		Gratuit	Payant
Réunions à caractère politique (salle de boxe Vincent KAFOA et hippodrome Henry MILLIARD uniquement)		Gratuit	Gratuit
Utilisation d'une installation sportive par un prestataire commandité pour le compte de la ville de Nouméa		Gratuit	Gratuit
Clubs et associations domiciliés hors Nouméa toutes catégories confondues		Payant	Payant
Secondaires pour l'utilisation de toutes les installations sportives municipales		Payant	Payant
Université		Payant	Payant
Comités provinciaux et ligues sportives (sauf dans le cadre de regroupement de sélections)		Payant	Payant
Entreprises privées, CE, marchands ambulants, etc.		Payant	Payant
Autres		Payant	Payant

## TARIFS DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES CONFIEES EN GESTION \*

\* complexe sportif Melissa DELAVEUVE (6<sup>ème</sup> Kilomètre), complexe tennistique Mairie-Louise LHULLIER (Ouen-Toro), complexe tennistique Anne-Marie MORHAULT (Receiving), complexe sportif de Sainte-Marie, salle d'arts martiaux (Vincent KAFOA), salle municipale Jean NOYANT (Anse-Vata), salle Marius JOCTEUR (Quartier latin), SAE Bob DALY

## I) PISCINES MUNICIPALES

Entrées individuelles pour toutes les piscines pendant les heures d'ouverture au public	Tarifs 2024
Enfants de moins de 3 ans	Gratuit
Enfants de moins de 14 ans	300 F
Personnes âgées de plus de 60 ans	300 F
Adultes et enfants de plus de 14 ans	450 F
Scolaires accompagnés d'un enseignant (secondaires et universitaires)	200 F
Badge d'accès (1 <sup>er</sup> gratuit)	1 000 F
carte étudiant / REXPass - Titulaire de la carte	300 F

Tarif d'entrées pendant les heures d'ouverture au public (Centre Aquatique de Nouméa)	Tarifs 2024
Pass Famille bassins et toboggans pour deux personnes (un parent et un enfant dont l'âge est inférieur ou égal à 14 ans)	1 800 F
Entrée supplémentaire par enfant (âge inférieur ou égal à 14 ans) ou du second parent	300 F
1 session toboggans d'une demi-journée (hors droits d'entrée)	600 F
1 session vague statique de 30 minutes (hors droits d'entrée)	800 F
Centres aérés agréés (pour un groupe de 40 enfants, sur réservation avec accès toboggans)	10 000 F
Scolaires (primaires et secondaires) et associations dans le cadre de sorties récréatives (par classe/pour un groupe de 40 enfants, encadrants compris avec accès bassins et toboggans 2h)	10 000 F
Scolaires (primaires et secondaires) et associations dans le cadre de sorties récréatives (par classe/pour un groupe de 40 enfants, encadrants compris avec accès bassins, toboggans et vague statique 2h)	20 000 F
Carnet de 10 séances de vague statique	10 000 F
Carnet de 20 tickets "entrée (enfant/adulte) + vague statique" pour comités d'entreprise, amicales, associations, collectivités	20 000 F
Carnet de 50 tickets "entrée enfant + toboggans" pour comités d'entreprise, amicales, associations, collectivités	40 000 F
Carnet de 20 tickets "entrée (enfant/adulte) + vague statique" pour le gestionnaire du snack	16 000 F
Carnet de 50 tickets "entrée enfant + toboggans" pour le gestionnaire du snack	30 000 F
Carnet de 50 tickets "entrée adulte" pour comités d'entreprise, amicales, associations, collectivités, gestionnaire du snack	17 500 F
Privatisation de la vague statique par heure hors créneaux grand public (12 personnes max)	36 000 F

Abonnement individuel valable pour toutes les piscines pendant les heures d'ouverture au public (hors toboggans et vague statique du CAN)	Tarifs 2024
Carte annuelle d'abonnement	18 000 F
Carte mensuelle d'abonnement	4 000 F
Carte annuelle d'abonnement enfant de moins de 14 ans	12 000 F
Carte mensuelle d'abonnement enfant de moins de 14 ans	3 000 F
Pass Famille bassins pour deux personnes (un parent et un enfant dont l'âge est inférieur ou égal à 14 ans)	650 F
Entrée supplémentaire par enfant (âge inférieur ou égal à 14 ans) ou du second parent	200 F
Abonnement annuel sénior (personnes âgées de plus de 60 ans ou personne titulaire de la carte séniors)	12 000 F
Abonnement mensuel sénior (personnes âgées de plus de 60 ans ou personne titulaire de la carte séniors)	3 000 F
Carte étudiant / REXPass	12 000 F
Carte mensuelle	3 000 F
Abonnement annuel comités d'entreprise, amicales (hors ayant droit)	13 000 F
Badge d'accès licenciés club	200 F

Produits dérivés Centre Aquatique de Nouméa et piscine Jacques MOUREN	Tarifs 2024
Bonnet de bain	600 F
Serviette microfibre 120 cm x 60 cm	2 000 F
Chapeau enfant coton	1 600 F
Chapeau adulte paille	2 500 F
Sac de rangement ficelle	500 F
Sac de rangement coton	500 F
Casquette	1 500 F
Bouteille isotherme 500ml	2 000 F
Lunettes de natation enfant	1 500 F
Lunettes de natation adulte	1 500 F
Maillot de bain enfant (filie et garçon)	1 500 F
Maillot de bain adulte (femme et homme)	2 000 F
Brassards enfant	800 F
Couche aquatique pour bébé	150 F

Locations occasionnelle de lignes d'eau (par ligne par heure)	Tarifs 2024
Associations non affiliées à la F.F.Natation, la F.F de Triathlon, la F.F.E.S.S.M	1 500 F
Associations affiliées à la F.F.Natation, la F.F de Triathlon, la F.F.E.S.S.M	500 F
Armée	1 500 F
Associations sportives scolaires	500 F
Préparations et/ou examens BEESAN, BNSSA, SB ou concours administratifs	1 000 F
Autres structures (privés, etc.)	3 000 F

Location d'un bassin d'apprentissage (par bassin et par heure)	Tarifs 2024
Associations affiliées à la F.F.N, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires	2 000 F
Tarifs variables pour toutes les piscines	5 000 F
Autres associations non affiliées, administrations	10 000 F
Autres structures (privés, etc.)	
Location d'un bassin de nage	Tarifs 2024
Associations affiliées à la F.F.N, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires - 1/2 journée	50 000 F
Associations affiliées à la F.F.N, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires - 1/2 journée	100 000 F
Autres associations non affiliées, administrations - 1/2 journée	100 000 F
Autres associations non affiliées, administrations - journée	200 000 F
Autres structures (privés, etc.) - 1/2 journée	200 000 F
Autres structures (privés, etc.) - journée	400 000 F

Forfaits mensuels moyens d'entraînement (clubs et associations affiliés)		Tarifs 2024
- Tarifs variables pour toutes les piscines		
	Moins de 2h / semaine	
1 ligne d'eau	3 300 F	
2 lignes d'eau	6 600 F	
3 lignes d'eau	9 900 F	
4 lignes d'eau	13 100 F	
5 lignes d'eau	16 400 F	
6 lignes d'eau	19 700 F	
7 lignes d'eau	23 000 F	
8 lignes d'eau	26 300 F	
	entre 2h à 3h59 min / semaine	
1 ligne d'eau	6 200 F	
2 lignes d'eau	11 200 F	
3 lignes d'eau	15 700 F	
4 lignes d'eau	19 800 F	
5 lignes d'eau	23 400 F	
6 lignes d'eau	26 700 F	
7 lignes d'eau	29 600 F	
8 lignes d'eau	32 300 F	
	entre 4h à 5h59 min / semaine	
1 ligne d'eau	14 800 F	
2 lignes d'eau	26 700 F	
3 lignes d'eau	37 300 F	
4 lignes d'eau	47 000 F	
5 lignes d'eau	55 600 F	
6 lignes d'eau	63 400 F	
7 lignes d'eau	70 400 F	
8 lignes d'eau	76 700 F	
	entre 6h à 9h59 min / semaine	
1 ligne d'eau	25 300 F	
2 lignes d'eau	45 600 F	
3 lignes d'eau	63 900 F	
4 lignes d'eau	80 300 F	
5 lignes d'eau	95 000 F	
6 lignes d'eau	108 400 F	
7 lignes d'eau	120 400 F	
8 lignes d'eau	131 400 F	
	entre 10h à 13h 59 min / semaine	
1 ligne d'eau	34 800 F	
2 lignes d'eau	62 600 F	
3 lignes d'eau	87 700 F	
4 lignes d'eau	110 200 F	
5 lignes d'eau	130 500 F	
6 lignes d'eau	148 800 F	
7 lignes d'eau	165 200 F	
8 lignes d'eau	180 000 F	
	entre 14h à 19h 59 min / semaine	
1 lignes d'eau	43 000 F	
2 lignes d'eau	77 800 F	
3 lignes d'eau	108 900 F	
4 lignes d'eau	137 000 F	
5 lignes d'eau	162 000 F	
6 lignes d'eau	185 000 F	
7 lignes d'eau	205 200 F	
8 lignes d'eau	223 600 F	
	20h / semaine ou plus	
1 ligne d'eau	58 000 F	
2 lignes d'eau	104 300 F	
3 lignes d'eau	146 000 F	
4 lignes d'eau	183 600 F	
5 lignes d'eau	217 400 F	
6 lignes d'eau	247 800 F	
7 lignes d'eau	275 200 F	
8 lignes d'eau	300 000 F	

Journées portes ouvertes (15 jours / an)	Journées portes ouvertes - Tarifs variables pour toutes les piscines
--	--

Entrées collectives	Tarifs 2024
Tarifs variables pour les piscines Jacques MOUREN et Henri DALY	1 500 F
Centres aérés agréés la première heure (pour un groupe de 40 enfants)	750 F
Centres aérés agréés (pour un groupe de 40 enfants-chaque heure supplémentaire)	

Location occasionnelle de la salle socio-sportive	Tarifs 2024
Tarifs variables pour la piscine Jacques MOUREN	1 000 F
Associations à l'heure	3 000 F
Secteur privé à l'heure	

Leçons de natation dispensées par les MINS	Tarifs 2024
Tarifs variables pour toutes les piscines	
Cours de natation individuel de 30 minutes	1 500 F
Cours de natation collectif enfant de 30 minutes pour les centres aérés agréés (par enfant)	780 F
Forfait enfant trimestriel 1/2 d'heure par séance, 2 fois/semaine (cours collectifs)	8 300 F
Forfait enfant de 10 leçons 1/2 heure / jour (cours collectif pendant les vacances scolaires)	7 800 F
Forfait enfant de 10 leçons 1/2 heure / jour (cours individuels)	10 500 F
Forfait adulte de 10 leçons 1/2 heure par jour (cours collectifs)	14 000 F
Forfait adulte de 10 leçons 1/2 heure par jour (cours individuels)	14 000 F
Entrée individuelle pour une séance bébé nageur	1 500 F
Carte jeune / carte étudiant UNC (forfait de 10 leçons, 1/2 heure par jour (cours individuels)	13 000 F
	8 000 F

Leçons de gym aquatique, aquabike, dispensées par les MINS	Tarifs 2024
Tarifs variables pour toutes les piscines	
Entrée individuelle pour 1 séance	1 500 F

Carnet de 10 séances	13 000 F
Carnet de 20 séances	22 000 F

## II) SALLES DE BOXE, D'ARTS MARTIAUX ET SOCIO-SPORTIVES

Entraînements et compétitions	Tarifs 2024
Associations à l'heure	2 000 F
Secteur privé à l'heure	3 000 F
Scolaires (secondaires et universitaires) / heure uniquement pour les installations confiées en gestion	1 000 F
<b>Forfait annuel d'entraînements et de compétitions (championnat fédéral)</b>	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	62 500 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	156 500 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	250 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	344 000 F

## III) SALLES OMNISPORTS (sans gradins), HALLES OMNISPORTS ET GYMNASES

Entraînements et compétitions	Tarifs 2024
Associations à l'heure	2 000 F
Secteur privé à l'heure	5 000 F
Scolaires (secondaires et universitaires) / heure uniquement pour les installations confiées en gestion	1 000 F
<b>Forfait annuel d'entraînements et de compétitions (championnat fédéral)</b>	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	62 500 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	156 250 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	250 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	344 000 F
<b>Forfait annuel d'entraînements pour un demi terrain, exclusivement dans le cadre d'un créneau partagé</b>	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	31 500 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	78 500 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	125 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	172 500 F

## IV) SALLES OMNISPORTS (avec gradins)

Entraînements et compétitions	Tarifs 2024
Associations à l'heure	3 000 F
Secteur privé à l'heure	8 000 F
<b>Forfait annuel d'entraînements et de compétitions (championnat fédéral)</b>	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	75 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	187 500 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	300 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	400 000 F
<b>Forfait annuel d'entraînements pour un demi-terrain, exclusivement dans le cadre d' un créneau partagé</b>	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	37 500 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	94 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	150 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	207 000 F

## V) PLATEAUX MULTISPORTS / PISTES D'ATHLETISME / BEACH VOLLEY ET TERRAINS POLYVALENTS

Entraînements et compétitions	Tarifs 2024
Associations à l'heure	1 500 F
Secteur privé à l'heure	3 000 F
Scolaires (secondaires et universitaires) / heure uniquement pour les installations confiées en gestion	1 000 F
<b>Forfait annuel d'entraînements</b>	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	35 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	87 500 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	140 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	193 000 F

## VI) TERRAINS DE SPORTS COLLECTIFS (FOOTBALL, RUGBY, ETC.)

Entraînements	Tarifs 2024
Tarif à l'heure	2 000 F
<b>Compétitions</b>	
Tarif à l'heure	2 500 F
<b>Secteur privé</b>	
Tarif à l'heure	8 000 F
<b>Forfait annuel d'entraînements / de compétitions (championnat)</b>	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	71 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	142 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	177 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	355 000 F
Forfait + de 12 heures / semaine	400 000 F
<b>Forfait annuel d'entraînements pour un demi-terrain, exclusivement dans le cadre d' un créneau partagé</b>	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	35 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	71 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	89 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	177 000 F

### Terrains en herbe

Entraînements	Tarifs 2024
Tarif à l'heure	2 000 F
<b>Compétitions</b>	
Tarif à l'heure	3 000 F
<b>Secteur privé</b>	
Tarif à l'heure	10 000 F
<b>Forfait annuel d'entraînements / de compétitions</b>	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	95 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	189 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	236 300 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	400 000 F
<b>Forfait annuel d'entraînements pour un demi-terrain, exclusivement dans le cadre d' un créneau partagé</b>	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	47 000 F

### Terrains synthétiques

	Forfait de 3 à 6 heures / semaine	95 000 F
	Forfait de 6 à 9 heures / semaine	118 000 F
	Forfait de 9 à 12 heures / semaine	236 000 F

## VII) BOULODROMES

	<b>Entraînements et compétitions / heure</b>	<b>Tarifs 2024</b>
	Piste de pétanque sans éclairage (non licenciés)	1000 F
	Piste de pétanque avec éclairage d'entraînement (non licenciés)	1500 F
	Piste de pétanque sans éclairage (licenciés FFPJ)	200 F
	Piste de pétanque avec éclairage d'entraînement (licenciés FFPJ)	400 F
	<b>Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif</b>	<b>Tarifs 2024</b>
	Location journalière d'un boulo-drome	40 000 F
	Location pour une demi-journée d'un boulo-drome	20 000 F
	Location journalière d'un boulo-drome	<b>Tarifs 2024</b>
	Location des installations sportives pour l'organisation d'une compétition ou tournoi de pétanque	20 000 F
	Location pour une demi-journée d'un boulo-drome	10 000 F
	<b>Forfait annuel d'entraînements par club pour une piste de pétanque éclairée ou non</b>	<b>Tarifs 2024</b>
	Forfait de 0 à 3 heures / semaine	8 000 F
	Forfait de 3 à 6 heures / semaine	20 000 F
	Forfait de 6 à 9 heures / semaine	32 000 F
	Forfait de 9 à 12 heures / semaine	44 000 F

## VIII) SALLE JEAN NOYANT (ANSE-VATA)

	<b>Tarifs 2024</b>	
	Scolaires secondaires et universitaires (location horaire de la salle de tennis de table)	2 000 F
	Location de tables de tennis de table (location horaire / table)	670 F

## IX) HIPPODROME HENRY MILLIARD (VAL PLAISANCE)

	<b>Installations de l'Hippodrome Municipal</b>	<b>Tarifs 2024</b>
	location journalière de l'hippodrome	75 000 F
	Location par une association du préau / heure	3 000 F
	Location par un organisme privé du préau / heure	6 000 F
	Location par une association du préau et de la partie centrale devant les tribunes / heure	6 000 F
	Location par un organisme privé du préau et de la partie centrale devant les tribunes / heure	12 000 F
	Remise en état de la piste (complète)	200 000 F
	Remise en état partielle de la piste (partie centrale devant les tribunes)	50 000 F
	location mensuelle pour l'utilisation de la piste d'entraînement / écurie	3 000 F
	Location à la 1/2 journée pour la mise en place d'un stand pour une activité commerciale (par tranche de 20 m <sup>2</sup> )	10 000 F
	location à la journée pour la mise en place d'un stand pour une activité commerciale (par tranche de 20 m <sup>2</sup> )	20 000 F
	Location journalière des locaux destinés à l'installation des caisses du PMU	100 000 F
	Location d'un local buvette à des fins commerciales / jour	30 000 F
	<b>Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif</b>	<b>Tarifs 2024</b>
	location journalière de l'hippodrome (cour intérieure + préau)	200 000 F
	Location journalière de l'hippodrome (cour intérieure + préau + tribune et partie centrale devant les tribunes)	300 000 F

## X) COMPLEXES TENNISISTIQUES

	<b>Location des courts de tennis</b>	<b>Tarif 2024</b>
	Heure de location de courts de tennis sans éclairage	1 200 F
	Heure de location de courts de tennis avec éclairage	1 900 F
	carte étudiant UNC /	800 F
	RexPass	1 400 F
	Ligue de Tennis, sport optionnel et CVL	500 F
	Heure de location avec éclairage	850 F
	<b>Location des courts de touch tennis</b>	<b>Tarif 2024</b>
	Heure de location de courts de touchtennis avec ou sans éclairage	1 000 F
	Heure de location de courts de touchtennis pour les CVL	500 F

	<b>Location des courts de beach</b>	<b>Tarif 2024</b>
	Heure de location de courts de beach pour une utilisation beachtennis sans éclairage	2 000 F
	Heure de location de courts de beach avec éclairage pour une utilisation beachtennis	2 500 F
	Heure de location de courts de beach pour une utilisation beachvolley avec ou sans éclairage	4 000 F
	Heure de location d'un court de beach pour les CVL	1 000 F
	<b>Location d'un terrain de foot à 5</b>	<b>Tarif 2024</b>
	Heure de location d'un terrain de foot à 5 avec ou sans éclairage	10 000 F
	Heure de location d'un terrain de foot à 5 pour les CVL	5 000 F

	<b>Location des courts de padel</b>	<b>Tarif 2024</b>
	Heure de location par personne sans éclairage	650 F
	Heure de location par personne avec éclairage	800 F
	Heure de location du court de padel pour les CVL	1 300 F

## XI) STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE

	<b>Tarif 2024</b>	
	Adulte non licencié	1 500 F
	Entrée individuelle	13 500 F
	Carnet de 10 entrées	70 000 F
	Abonnement annuel	1 100 F
	Entrée individuelle	9 900 F
	Carnet de 10 entrées	14 300 F
	Abonnement trimestriel	30 000 F
	Abonnement annuel	gratuit
	Entrée individuelle	gratuit
	Carnet de 10 entrées	gratuit
	Abonnement trimestriel	gratuit
	Abonnement annuel	gratuit
	Réduit - 7 ans si adulte payant	750 F
	Tous les vendredis : journée & soirée découverte étudiante **/étudiant	750 F
	Tous les samedis : journée famille **/pour les moins de 15 ans accompagné d'un adulte	gratuit
	Les 1er lundis du mois : journée & soirée binôme **/gratuit pour le binôme d'un abonné	200 F
	Scolaires en groupe accompagnés par un enseignant (secondaire)	200 F
	Etudiants en groupe accompagnés par un enseignant (Université)	gratuit
	Ecoles primaires, UNSS, CTE, CHAM	gratuit
	Arrivée, pompiers, polices, entraînement dans le cadre de leurs missions	gratuit
	Amicale de la ville de Nourmèa	gratuit
	Centres aérés provinciaux	150 F
	Centres de vacances agréés	150 F



Formations fédérales pour les licenciés	150 F
Formations fédérales pour les professionnels non licenciés FFME	300 F
Location de la SAE par un club (samedi après-midi)	5 000 F
Location de la SAE par un particulier / privé	30 000 F
	60 000 F
Location de la SAE par un club, comité provincial ou action fédérale	25 000 F
	50 000 F

## XII) REDEVANCE POUR UNE UTILISATION DES ISM PAR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES SECONDAIRES

REDEVANCE PAR ETABLISSEMENT ET PAR EQUIPEMENT SPORTIF (GERÉ EN RÉGIE)	Tarif 2024
Terrain en herbe	50 000 F
Terrain synthétique	50 000 F
Terrain polyvalent	50 000 F
Salle omnisports	50 000 F
Salle de boxe	50 000 F
Halle sportive	50 000 F
Salle socio-sportive	50 000 F
Dojo	50 000 F
Plateau sportif	50 000 F
Piste d'athlétisme	50 000 F

## XIII) REDEVANCE POUR UNE UTILISATION DES ISM ET DANS LE CADRE DES CONVENTIONS DE GESTIONS, BAUX, DSP

REDEVANCE POUR UNE UTILISATION MENSUELLE DES INSTALLATIONS SPORTIVES	MENSUEL 2024
Complexe tennistique Marie-Louise LHUILLIER du Ouen-toro	91 667 F
Complexe tennistique Anne-Marie MORALUT du Receiving	350 000 F
Gestion du snack de la piscine Jacques MOUREN	120 000 F
Structure Artificielle d'Escalade Bob DALY de Magenta	75 000 F
Fronton Pelote Basque	200 000 F
Practice de golf à l'hippodrome municipal Henry MILLIARD	180 000 F
Gestion du snack du Centre Aquatique de Nourméa	134 000 F

REDEVANCE POUR UNE UTILISATION ANNUELLE DES INSTALLATIONS SPORTIVES	ANNUEL 2024
Complexe sportif Mélissa DELAVEUVE du 6 <sup>ème</sup> km	120 000 F
Terrain de football de Sainte-Marie	1 000 F
Tennis de Sainte-Marie	1 000 F
Complexe Marius JOCTEUR	1 000 F
Locaux de l'Hippodrome Henry MILLIARD	10 000 F
Salle arts martiaux annexe salle Ernest VEYRET	100 000 F
Tir à l'arc de l'Anse-Vata	10 000 F
Terrain de va'a - pointe de l'Artillerie	1 000 F
Salle de tennis de table Jean NOYANT	10 000 F
Club hippique l'Etrier	12 045 F
Salle annexe Ernest VEYRET - École de Cirque	200 000 F
Club hippique La Gourmette	120 000 F
local - As Magenta - complexe sportif Sarikone WONGSODIMENDIO	50 000 F